



## **ALLEZ HOP LES MALADES, AU BOULOT !**

*Vers une nouvelle approche du retour au travail  
après une longue absence*

**BRUXELLES, le 15 février 2017** – Le service d'éducation permanente de Question Santé publie « Allez hop les malades, au boulot ! ». Cette brochure aborde la problématique des nouvelles politiques de remise à l'emploi après une longue absence maladie. Les chiffres le démontrent : désormais, les malades coûtent plus cher que les chômeurs. En 2016, les indemnités liées aux incapacités de travail et aux absences de longue durée dans le cadre de l'invalidité correspondent à environ 7 milliards d'euros. Dans ce contexte, un ensemble de décisions ont été prises afin de mener une politique plus volontariste, et de réintégrer plus rapidement sur le marché de l'emploi davantage de personnes en arrêt de travail.

Cette nouvelle tendance vers un retour précoce des malades vers l'emploi ne s'appuie pas uniquement sur des considérations purement économiques ou comptables. Elle est également soutenue par un discours porté par le corps médical. En fait, explique Jean Alves, responsable du département de réinsertion professionnelle à l'Inami, « selon des rapports de l'OCDE publiés en 2010 et 2012, le travail peut être un élément important de guérison ». En effet, selon le Pr Philippe Mairiaux, Stes – Santé au Travail et Education pour la Santé - Ulg, : « Toutes les études actuelles confirment qu'à partir du moment où une personne est absente du travail quelques semaines, une série de phénomènes défavorables pour elle peuvent se développer progressivement ».

La logique d'activation instaurée récemment passe par la redéfinition du rôle du médecin-conseil des mutuelles, acteur clé du parcours de la reprise du travail, et ce en collaboration avec le médecin du travail ou même le médecin traitant. Cependant, cette démarche pro-active plébiscitée par le gouvernement rencontre quelques freins et de nombreux sceptiques, y compris parmi les personnes concernées. Ainsi, entre manque de moyens pour soutenir certains chômeurs « fragiles » et médecins-conseils pas toujours prêts à endosser leur nouveau rôle, les entreprises vont-elles « jouer le jeu » ? Pour nombre d'entre elles, la réinsertion des malades sur le lieu de travail a un coût qu'elles ne sont pas désireuses d'assumer. Alors, au final, cette volonté de remettre les malades au travail ne risque-t-elle pas de pénaliser davantage encore ceux qui ont davantage de mal à travailler que les autres ? C'est, en tout cas, ce que craignent les syndicats.

Dans un monde où, on le sait, le travail rend malade (maladies du système loco-moteur, troubles musculo-squelettiques, stress, burn-out...) le retour des malades au travail est-il une solution ? D'un autre côté, l'inactivité et l'isolement social qui en découle ne sont-ils pas tout aussi nocifs ? La reprise du travail ne permet-elle pas de sortir d'une optique victimisante ?

En fait, la question consiste à savoir si l'on parviendra à soigner la maladie... en soignant le travail. « Le travail accompli dans de bonnes conditions reste une valeur favorable à la santé de l'être humain », rappelle le Dr Jilali Laaouej, médecin du travail et médecin expert auprès de la FGTB. Vu sous cet angle, la remise au travail des malades est loin de concerner uniquement ces derniers : elle questionne tous ceux qui plaident pour des changements susceptibles de mener à davantage de bien-être au travail...

### **A propos de la brochure d'éducation permanente**

Pour prendre connaissance de cette nouvelle brochure, vous pouvez consulter le site : [www.questionsante.org/educationpermanente](http://www.questionsante.org/educationpermanente). Elle est disponible gratuitement auprès de l'asbl Question Santé et peut être commandée par courrier Rue du Viaduc, 72 – 1050 Bruxelles, par téléphone au +32 (0)2 512 41 74 ou par email à [info@questionsante.org](mailto:info@questionsante.org).

### **A propos de Question Santé**

L'asbl Question Santé met en débat les enjeux individuels et collectifs de la santé et les traduit en projets et outils, accessibles à des publics variés. Elle est un acteur reconnu dans le domaine de la santé, en matière d'information, d'éducation, d'animation, de gestion de projet et de communication. Intégrée dans de multiples réseaux d'acteurs institutionnels et de terrain, Question Santé s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, à l'écoute des besoins et des évolutions sociétales.

### **CONTACT PRESSE :**

Laurence Côte  
Chargée de communication  
laurence@questionsante.org  
02 512 41 74